



Heures supplémentaires

une analyse de Clés du Social
mis en ligne sur le site le 23/10/2008

Une étude de la DARES évalue à 630 millions le nombre des heures supplémentaires effectuées en 2006, soit une moyenne de 43 heures par salarié à temps complet des secteurs concurrentiels non agricoles (toutes tailles confondues). Dans les entreprises de plus de 10 salariés, les heures supplémentaires représentaient en moyenne 2,6 % du total des heures rémunérées des salariés à temps complet de ces entreprises. En réalité, seulement 5,5 millions de salariés (sur 14,5 millions du secteur privé à temps complet) en effectuent et font 114 heures en moyenne.

Rappelons que ne sont pas intégrées dans cette estimation les durées hebdomadaires longues des salariés rémunérés sur la base d'un forfait annuel de 218 jours (cela concerne tout de même 8% des salariés), ainsi que les heures supplémentaires rémunérées sous forme de « repos compensateur », soit en totalité, soit partiellement.

Il s'agit donc de l'évaluation des heures supplémentaires qui sont potentiellement éligibles aux allègements des cotisations patronales décidées par le gouvernement. Cette évaluation est entourée d'une marge notable d'incertitude, notamment parce que les entreprises ont tendance à sous-estimer leur usage dans les enquêtes statistiques et qu'il a fallu opérer des redressements.

Confrontant les éléments de différentes enquêtes de l'INSEE et du Ministère du travail, l'étude donne un tableau de synthèse du volume des heures supplémentaires estimé en 2006 selon la taille des entreprises :

	Unité	Total	Moins de 10 salariés	10 à 19 salariés	20 salariés et plus
Effectifs à temps complet	En millions En %	14,5 (100)	2,5 (17,2)	1,2 (8,2)	10,8 (74,6)
Ceux qui effectuent des heures supplémentaires au moins une fois par an	En millions En % du total des salariés	5,5 38,3	0,9 34,1	0,6 49,6	4,1 38
Heures supplémentaires par salarié effectuant des HS	En heures par salarié	113,7	198,3	147,9	91,4
Moyenne par salarié à temps complet	En heures par salarié	43,5	67,6	72,9	34,7
Volume d'heures supplémentaires	En millions d'heures par an En % du total	631 100	169 26,8	86 13,7	376 59,5
Effectifs totaux de salariés à temps complet et à temps partiel	En millions En % du total	17,7 100	3,4 19,3	1,5 8,3	12,8 72,4
Taux d'emploi à temps partiel	En %	18	26,9	19,2	15,5

Quatre secteurs d'activité (construction, commerce, transports et services aux entreprises) ont concentré 65 % des heures supplémentaires. Les entreprises de moins de 20 salariés réalisent environ 40 % des heures supplémentaires, car elles sont nombreuses dans ces secteurs et elles utilisent en moyenne deux fois plus d'heures supplémentaires par salarié.

L'enquête trimestrielle du nombre d'heures supplémentaires déclarées par salarié à temps complet, liée à l'exonération instaurée de cotisations sociales patronales, dans les entreprises de plus de 10 salariés, indique une tendance à la progression de 28 % à 35%, dont une partie est à l'évidence liée probablement au « blanchissement » des heures non déclarées pour bénéficier de l'effet d'aubaine de l'exonération. Il faudra attendre des résultats globaux sur une année complète pour approcher l'effet réel de la loi TEPA... en se souvenant des aléas de l'évaluation de départ.